

SYNTHESE DES REUNIONS DU DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

I Introduction :

Malgré une assistance relativement peu nombreuse les débats furent intéressants, passionnés parfois mais ils ont toujours été courtois et sympathiques.

Le problème des animations consista à canaliser les interventions et il apparut très vite que l'on ne pourrait pas se cantonner aux questions initialement prévues par le Conseil d'administration que je rappelle (selon la numérotation ministérielle).

1 : Valeur 4 : Connaissances 5 : Collège unique
13 : Elèves en grande difficulté 14 : handicap 18 : Décentralisation

II : Valeur de l'école : (Question N° 1 du questionnaire national)

II.1 Laïcité : l'ampleur des débats médiatiques actuels prouve suffisamment l'attachement de la majorité des français à la laïcité mais aussi les dangers des attaques qu'elle subit.

Dans le cadre, les participants soulignent que les écoles privées confessionnelles présentent plusieurs défauts potentiels.

- Elles renforcent les communautarismes hostiles aux principes de laïcité
- Elles risquent d'être un refuge pour les extrémistes de toutes les religions.
- Elles consomment d'énormes moyens financiers qui manquent à l'école de la république
- Par le jeu des différentes ressources qu'elles obtiennent (subventions publiques, écolages parentaux, taxes d'apprentissage, donations, etc...) les écoles confessionnelles peuvent avoir un encadrement enviable (présence d'un psychologue scolaire dans une école confessionnelle que les médias nous donnent en exemple), ce qui crée une différence de traitement notable entre les citoyens

II.2 Morale : réclamer un enseignement de la citoyenneté, des droits et des devoirs , du respect fut longtemps taxé de « passéisme » Pourtant les pertes de repères de nombreux jeunes quant aux valeurs morales laïques motiveraient de renforcer cet enseignement.

III Les connaissances (questions N°4)

III.1 Le problème de l'illettrisme apparaît très choquant notamment aux parents d'élèves qui souhaiteraient que les apprentissages fondamentaux de la lecture et de l'écriture au CP bénéficient d'un traitement de faveur (effectifs réduits, recours à des enseignants expérimentés)

- effectifs réduits
- Qualité avérée des enseignants volontaires

III.2 Le socle des connaissances pourrait être plus modeste aux yeux des participants qui soulignent :

- des programmes trop volumineux
- La nécessité d'assurer la maîtrise de la lecture et de l'écriture
- La surabondance des interventions extérieures perturbe les apprentissages fondamentaux.

III.3 Connaissances et compétences : les participants sont convaincus que l'adaptabilité à des emplois différents devient indispensable et qu'il est nécessaire de développer un ensemble de compétences qui facilite la formation continue et la recherche de métier tout au long de la carrière.

IV Diversité des élèves (Question N° 5 du questionnaire)

IV.1 Le constat des résultats du Collège unique est inquiétant, l'idée est généreuse mais des solutions doivent être trouvées pour un nombre important d'élèves.

En outre l'évolution de la société vers une consommation effrénée, une certaine dislocation du tissu familial et l'absence fréquente des deux parents du foyer pour raison professionnelle, privent les enfants d'une grande partie de l'éducation qui était traditionnellement dévolue aux familles.

IV.2 Les Propositions :

IV.2.1 Apprendre à apprendre : Les parents sont demandeurs d'informations sur la méthodologie qu'ils pourraient utiliser pour aider leurs enfants.

Ils réclament également des consignes plus claires en ce qui concerne les devoirs à faire et les leçons à apprendre à la maison.

IV.2.2 Des études surveillées pourraient être organisées après les cours pour que les élèves fassent leur travail scolaire à l'école, surtout pour les familles où les parents travaillent tous les deux et ne rentrent que tard le soir. (volontariat, association,.....)

IV.2.3 : les enseignants souhaitent disposer dans l'établissement d'installations confortables (pièces aménagées en bureaux) où ils pourraient travailler dans de bonnes conditions, et exercer un tutorat efficace des élèves.

IV.2.4 : La concertation entre les enseignants, entre les enseignants et les parents, entre les enseignants d'une même discipline mais d'établissements différents est réclamée par les professeurs qui souhaiteraient que ces temps de concertation soient dégagés de leur horaire statutaire.

IV.2.5 : Le développement des nouveaux moyens d'accès à la connaissance (TICE) semble être une piste intéressante réclamée par certains professeurs .

V Elèves en grande difficulté (question N° 13) Et les élèves handicapés (questions N° 14)

V.1 : La SEGPA du Collège fonctionne très bien, la très grande majorité des élèves (qui présentent à leur arrivée de sérieux handicaps) trouve une orientation positive. Bien entendu, les faibles effectifs, la motivation et le dévouement des enseignants sont parmi les raisons de cette réussite. Mais il faut y ajouter les 2 heures de concertation hebdomadaires pour lesquelles les instituteurs et professeurs des écoles réclament une meilleure prise en charge financière. D'une façon générale, ces enseignants souhaiteraient une amélioration de leur statut les assimilant à des personnels du second degré.

V.2 : Les élèves en grande difficulté au niveau de la quatrième posent un problème que plusieurs tentatives n'ont pas solutionné. Les classes d'adaptation, les pré-professionnelles, les parcours pédagogiques personnalisés, les aides et soutiens, autant d'expériences sans lendemain.

Les difficultés soulignées sont connues.

- désintérêt pour le travail scolaire et perte du goût d'apprendre.
- Disparition du sens et du goût de l'effort.
- Indocilité et développement du comportement incivique

V.3 : Un cycle collège en 3ans. 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème},

Permettrait une orientation plus précoce avant que ne se développent le désintérêt et l'incivisme.

Le Collège en trois ans permettrait également de séparer nettement les enfants des adolescents.

Une orientation après la 4^{ème} permettrait un cycle de détermination sur deux ans (3^{ème} et 2^{nde}) avec des dominantes techniques ou professionnelles ou bien générales et des « passerelles » organisées entre ces dominantes.

VI La décentralisation :

- La décentralisation suscite beaucoup d'inquiétude chez tous les personnels. La déconcentration de l'administration centrale confère aux établissements l'autonomie nécessaire. Elle n'interdit pas le partenariat avec les collectivités territoriales. Elle garantit le statut de tous les personnels, très attachés à l'engagement de l'Etat dans le champ de l'éducation.
- Si la gestion de proximité des écoles primaires par les municipalités semble évidente, celle des collèges par les Conseils Généraux pose plus de problèmes .
- La collectivité doit respecter l'autonomie des EPLE et savoir déléguer notamment du point de vue financier pour éviter que les crédits alloués ne soient pas déjà pré-affectés à 75%, pour que les petits travaux urgents puissent être réalisés par l'établissement, pour que les EPLE soient dotés des équipements nécessaires notamment dans le domaine des nouvelles technologies.
- L'articulation entre les EPLE et les collectivités doit être organisée, planifiée pour permettre un dialogue, une communication, et un fonctionnement plus efficaces.

VII Les trois priorités :

- **Priorité 1 :** Donner l'essentiel des moyens financiers à l'école publique laïque de la République.
Que les écoles confessionnelles, porteuses de communautarisme soient réellement privées.
- **Priorité 2 :** Renforcement de l'enseignement de la morale laïque et citoyenne
- **Priorité 3 :** ramener la durée de la scolarité au Collège à 3 ans (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}).